Paris le 13 décembre 2019

Emploi, retraites et défense du service public de la justice : notre détermination reste inchangée.

Alors que le gouvernement nous déclarait le 5 décembre dernier que rien n'était écrit, les annonces du Premier Ministre reprennent au mot près le projet du rapport Delevoye :

- passage à un système de retraite par points aboutissant à prendre en compte toutes les années travaillées, y compris les plus mauvaises, au détriment des plus précaires. Ce système va être une fois de plus particulièrement préjudiciable aux femmes ;

- système illisible ne permettant pas de prévoir le montant de sa retraite, cette dernière dépendant de la valeur du point à la date du départ en retraite, ce point étant évolutif et indexé sur des ratios économiques fluctuants ;

- affaiblissement des solidarités par des cotisations dégressives pour les revenus les plus élevés ;

- réduction du paritarisme à un organe sous tutelle de l'Etat ;

Autant d'attaques qui conduiront à appauvrir une grande partie de la population qui n'aura pas forcément les moyens de recourir à des mécanismes de retraites privées tels que ne manqueront pas de le faire les plus aisés (épargne, investissements immobiliers, fonds de pensions,...).

Le gouvernement y ajoute un âge pivot à 64 ans, en-dessous duquel les retraité.e.s subiront une décote quand bien même ils et elles auraient commencé à travailler jeunes et auraient tous leurs trimestres, et ce quelles que soient les générations.

Et cerise sur le gâteau, pour tenter de faire passer cette réforme injuste, le gouvernement la saupoudre d'une dose de cynisme en épargnant à celles et à ceux né.e.s jusqu'en 1975, le régime par points. Il essaie ainsi de monter les générations les unes contre les autres, en demandant aux plus de 44 ans de sacrifier les plus jeunes.

C'est une remise en cause inacceptable d'un système initialement basé sur les solidarités intergénérationnelles.

Plutôt que de fracturer le pays et de rompre les solidarités sociales, le gouvernement doit entendre raison et abandonner cette réforme toute aussi injuste qu'insécurisante pour toutes et tous.

Nous réaffirmons notre opposition à ce projet inique et appelons l'ensemble des professionnel.le.s de justice à faire grève et manifester le 17 décembre !

Par-delà les différences de nos statuts, de nos services et de nos exercices, notre combat est commun pour la défense du service public de la Justice de qualité et de proximité, pour l'emploi et le droit à une retraite équitable, solidaire et assurant des moyens suffisants à chacun.e.

Signataires :

SAF, SM, CGT-PJJ, CGT Insertion-Probation, CGT des chancelleries et services judiciaires, SNPES-PJJ/FSU, SNEPAP/FSU, Solidaires Justice